

Liste des délibérations examinées lors de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 3 NOVEMBRE 2025

Délibération N° 35/2025 : Création d'un Conseil municipal Jeune (CMJ) – Validation du règlement intérieur

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de mobiliser les jeunes comme acteurs de la vie citoyenne ;

Il est fondamental que l'apprentissage de la démocratie commence tôt dans l'existence de l'individu. Cet apprentissage intervient dans le cadre de l'école, des temps péri et extra-scolaire et du milieu familial.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°12/2025 du 18 mars 2025 qui approuvait la mise en place d'un Conseil municipal jeune (CMJ).

Il convient maintenant de valider le règlement intérieur qui permettra de déterminer le cadre du CMJ : objectifs, rôle des jeunes élus et des adultes référents, déroulement d'élections, réunions des élus, droits et devoirs...

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le règlement intérieur du Conseil Municipal jeune tel qu'il a été présenté et dont une copie est jointe à la présente délibération.